

Déclaration de la FNEC-FP FO AU CDEN du 15 mai 2025

Madame la Directrice académique, Monsieur le Préfet, Madame la Vice-présidente du Conseil départemental,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier de la réunion de ce CDEN consacrée à l'école inclusive.

Cette initiative permet de dresser un bilan des 20 ans de la loi Monchamp et un état des lieux de l'inclusion des élèves en situation de handicap dans les établissements de l'Eure. C'est aussi l'occasion de pointer ce qu'il reste à améliorer.

En préambule à notre déclaration, la FNEC FP-FO de l'Eure tient à réaffirmer qu'elle est favorable à l'inclusion des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires. Cette inclusion représente une chance pour ces élèves et pour leurs parents à condition qu'elle prenne en compte la réalité et la spécificité du handicap de l'élève et qu'elle offre des conditions d'accueil adaptées et propices à la réussite de ces élèves.

La FNEC FP-FO de l'Eure défend résolument le droit pour tous les élèves de pouvoir bénéficier d'un enseignement adapté. Elle défend l'enseignement spécialisé, ses postes, ses classes et ses établissements sociaux et médico-sociaux. La Fédération de l'enseignement de l'Eure, ses syndicats et la confédération FO ont toujours combattu les lois et mesures qui remettaient en cause ce droit. Nous poursuivons sans relâche, avec les personnels, la mobilisation en défense de l'enseignement spécialisé et adapté. C'est en ce sens que la FNEC FP-FO27 a appelé les personnels de l'Education nationale et les parents d'élèves à participer au rassemblement qui a eu lieu hier devant la préfecture.

C'est en ce sens également que le refus de monsieur le Préfet de recevoir une délégation lors de ce rassemblement est un message très négatif adressé aux personnels et aux parents d'élèves venus adresser leurs revendications et leurs attentes à la représentation nationale.

Car même si nous avons pu constater de nombreuses avancées dans l'inclusion des élèves en situation de handicap, les personnels sont venus manifester leur inquiétude face à la dégradation des conditions de cette inclusion.

Certes il y a plus d'élèves qui bénéficient d'un diagnostic et d'une notification, certes il y a plus d'AESH et d'ULIS et bientôt tous les collèges de l'Eure compteront une ULIS dans leurs locaux, mais cela ne peut effacer la réalité vécue au quotidien dans les établissements par les personnels et les élèves.

Pour ne parler que de l'Eure, le constat est inquiétant. Selon les derniers chiffres communiqués par l'inspection académique (que vous actualiserez certainement en répondant aux questions diverses que nous avons déposées pour ce CDEN) plus de

400 élèves attendent une place en établissement spécialisé (24 000 au plan national !).

En moyenne, dans l'Eure, un AESH s'occupe de 3,6 élèves et ce nombre d'élèves par AESH augmente d'année en année.

Le nombre d'heures d'accompagnement diminue donc en proportion et ne permet plus de faire un travail approfondi auprès d'eux.

Plus de 200 élèves ayant reçu une notification MDPH sont sans AESH.

Le département ne dispose que de 80 infirmières pour 97 000 élèves de l'enseignement public, soit une infirmière pour plus de 1200 élèves.

Alors que tous les établissements accueillent maintenant des élèves en situation de handicap et qu'en 2026 tous les collèges disposeront d'une ULIS, le rectorat a supprimé le versement de la NBI handicap aux infirmières.

On ne compte plus que 125 personnels de RASED, fonctionnaires ou contractuels, et des RASED incomplets voire fantômes pour 34000 élèves alors qu'il en faudrait un RASED complet (PsyEN, ADP, ADR) pour 800 élèves.

Le nombre d'élèves par ULIS en collège dépasse le seuil de 10 prévus par la réglementation pour atteindre maintenant 14.

De plus en plus d'élèves à profil établissements médicosociaux (IME, IMPRO, ITEP...) sont orientés ou « réorientés » en ULIS ou dans les classes dites « ordinaires » en attente de la mise en place des soins nécessaires et à défaut de place dans la structure adéquate. Ce sont plus de 400 élèves qui sont concernés par cette situation.

Ces conditions d'accueil des élèves et de travail des personnels ne répondent pas à la « Scolarisation de qualité » voulue par la loi de 2005. Elles génèrent de lourds risques psycho-sociaux pour tous les personnels.

Au moment où la santé mentale est présentée comme une grande cause nationale, nous constatons que de plus en plus de collègues sont en souffrance parce qu'ils n'arrivent plus à assurer leurs missions de manière satisfaisante.

Si pour la grande majorité des élèves l'inclusion scolaire se passe relativement bien, pour une partie d'entre eux elle est imposée comme seule alternative à l'absence de solution d'accompagnement et de soutien et comme seule alternative à la rupture de scolarité qu'occasionne leur inscription durable sur plusieurs listes d'attente interminables.

Au plan national l'enquête réalisée par l'UNAPEI en 2021 avait pointé l'absence de création de place en IME depuis les 5 années précédentes dans 75 % des

structures et associations interrogées. Le département de l'Eure n'échappe pas à ce constat.

Certes la loi Montchamp de 2005 a permis à tous les enfants et adolescents en situation de handicap d'être inscrits et inclus parfois par défaut dans les classes « ordinaires », mais elle a créé une situation où les droits aux soins et à un enseignement spécialisé et adapté selon la nature et le degré du handicap ne sont plus la norme mais l'exception. Cette loi a occasionné la fermeture de classes spécialisées, la suppression des spécificités des enseignants spécialisés et la réduction des RASED.

L'austérité budgétaire n'épargne pas les élèves en situation de handicap et les personnels qui les accompagnent. Si le nombre d'AESH a explosé en 10 ans, ces personnels demeurent des travailleurs en situation de précarité et privés de droits. La mise en place des PIAL n'a fait qu'optimiser leur rentabilité puisque la mutualisation est devenue la règle et l'aide individualisée l'exception. Si bien que l'on aboutit à ce que, faute de moyens humains disponibles, le PIAL et, dans un proche avenir, les Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) contournent les notifications et donc les besoins des élèves. Le projet de loi adopté le 5 mai par l'Assemblée nationale prévoit même de vider les classes spécialisées de leurs enseignants et les ESMS de leurs éducateurs spécialisés pour les implanter dans les PAS. Cela s'inscrit dans le démantèlement de l'enseignement spécialisé avec l'orientation d'externalisation – liquidation des ESMS.

20 ans après, le bilan montre que les espoirs sont déçus et que les moyens adaptés n'ont pas évolué en proportion du nombre d'élèves à inclure scolairement. Pire, nous constatons que les élèves qui nécessitent une aide spécialisée voire médicalisée sont inclus dans des conditions contraires à leur bien être. Au final des élèves sont en souffrance, des enseignants et des AESH aussi, et les parents de ces enfants sont inquiets pour l'avenir de leur enfant.

Pour la FNEC FP-FO 27, l'inclusion scolaire ne peut se faire que dans le respect des besoins de chaque enfant.

La pédagogie en milieu dit « ordinaire » ne peut se substituer aux soins, ni à l'attention spécialisée nécessaires à certains enfants en situation de handicap.

La situation est de plus en plus intenable pour les personnels, les élèves, les parents d'élève. Il faut stopper cette opération de destruction de l'enseignement spécialisé, de ses classes et de ses structures. La FNECFP-FO27 exige leur renforcement et leur développement.

Parce que nous ne pouvons rester impuissants devant la détresse de ces élèves et de leurs parents,
Parce que nous refusons de laisser des élèves en situation de handicap sans prise en charge adaptée,
Parce que inclure dans des classes à 30 élèves les 400 élèves eurois qui n'ont toujours pas de place en IME ou en ITEP n'est pas respectueux de leurs besoins particuliers,

Parce que nous n'acceptons pas que les personnels se sentent démunis ou maltraitants pour ces élèves et se retrouvent en épuisement professionnel et en arrêt maladie,

Parce que de nombreux collègues ont le sentiment qu'ils ne peuvent plus s'occuper correctement des élèves qui leur sont confiés,

la FNEC FP-FO 27 revendique

dans les établissements sociaux et médico-sociaux afin de répondre aux 400 élèves eurois en attente d'une place

- Le maintien et le renforcement de l'enseignement spécialisé et adapté

- Le retrait du décret visant à généraliser l'externalisation des ESMS

- Le recrutement d'AESH et de tous les enseignants spécialisés et PsyEN-EDA pour restaurer des RASED complets pour 800 élèves

- Un statut de fonctionnaire, un vrai salaire, un temps plein à 24h et une vraie formation pour les AESH

- Le respect de toutes les notifications de la MDPH

- Le retrait de l'acte 2 de l'Ecole inclusive, l'abandon des PAS et des PIAL

- La reconnaissance, la sécurisation et la revalorisation de tous les professionnels en lien avec la scolarisation des élèves en situation de handicap.

- Le versement de la « NBI Handicap » à toutes les infirmières de l'Education nationale.

- La création et le recrutement des postes d'infirmières, d'assistantes sociales, de Psy-EN et de médecins scolaires en proportion des besoins.

Vœux proposés par les délégués de la FNEC FP FO de l'Eure

Vœu n° 1 :

Les représentants des personnels au CDEN de l'Eure, réuni le jeudi 15 mai 2025, demandent un plan d'urgence pour garantir le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux afin de répondre aux 400 élèves eurois en attente d'une place.

*Pour : 14 Abstentions : 7
Contre : 0*

Vœu n° 2 :

Les représentants des personnels au CDEN de l'Eure, réuni le jeudi 15 mai 2025 demandent la création et le recrutement des postes d'AESH, d'infirmières, d'assistantes sociales, de Psy-EN et de médecins scolaires en proportion des besoins.

*Pour : 15 Abstentions : 6
Contre : 0*

Vœu n° 3 :

Les représentants des personnels au CDEN de l'Eure, réuni le jeudi 15 mai 2025 demandent le retrait de l'acte 2 de l'Ecole inclusive, l'abandon des PIAL et des PAS.

*Pour : 11 Abstentions : 10
Contre : 0*